

Mardi 12 juillet 2016

Contacts Presse

Sandrine FourcaltConseil départemental de l'Orne
Tél. 02 33 81 60 00
Poste 12 64
fourcalt.sandrine@orne.fr**Pascal Hébert**Conseil départemental de l'Orne
Tél. 02 33 81 60 00
Poste 12 55
hebert.pascal@orne.fr

Aménagement

Le 12 juillet 2016 : inauguration des aménagements extérieurs et du hotspot wifi à la maison des internes, en bord de Sarthe

Dans l'Orne, les internes en médecine auront leur maison relookée avec un jardin d'agrément. Toutes nos actions de « séduction » en direction des étudiants en médecine visent à attirer des jeunes médecins et lutter activement contre les déserts médicaux.

Sous l'impulsion du Conseil départemental et d'Orne Habitat, bailleur social qui s'est porté acquéreur en novembre 2015 d'un immeuble idéalement positionné, tout à proximité du centre hospitalier d'Alençon, la quinzaine de logements, assortis de lieux de vie conviviaux, reprennent de la couleur. Trois studios viendront compléter sous peu les lieux d'hébergement de la maison des internes. L'ensemble bénéficie déjà de 11 relais wifi. Un Hotspot boostera cet ensemblier numérique pour offrir les meilleures conditions de travail et d'accueil aux internes qui ont investi les lieux depuis décembre 2015.

Les aménagements extérieurs : les jardins d'agrément relookés par le Conseil départemental, en bordure de Sarthe

Si les locaux, situés tout à proximité du centre hospitalier, ont été acquis par Orne-Habitat, le Département a décidé de contribuer à leur aménagement, dans le cadre de sa politique en faveur du logement des stagiaires en médecine. Cette intervention s'inscrit dans le cadre d'une convention signée par le bailleur, Orne-Habitat, et le locataire, le Centre hospitalier intercommunal CHIC Alençon-Mamers. C'est ainsi que les jardins d'agrément ont fait l'objet d'aménagement par l'équipe des espaces verts du Conseil départemental.

Un abribois de convivialité et un mobilier de jardin finalisent le décorum extérieur pour parachever l'accueil des internes et organiser au mieux un espace d'hébergement avec un cadre de vie agréable.

11 relais wifi et un hotspot pour booster le numérique

Afin de permettre des conditions optimales d'accueil, des travaux de réfection des parties communes (cuisine, salle de bain, salle à manger...) sont envisagés prochainement. Une première rencontre avec les internes a été fixée le 13 juillet pour faire l'état des lieux et le point des aménagements intérieurs à venir. L'aménagement du wifi a fait partie des priorités d'installation : les 11 relais wifi et le hotspot facilitent désormais les conditions de travail des futurs praticiens.



Lutter contre les déserts médicaux : une priorité pour le Département

Accueillir des stagiaires en milieu hospitalier est extrêmement important. La demande, qui émanait à la fois des médecins et des étudiants eux-mêmes, a retenu toute l'attention du Conseil départemental. Le Département en lien avec le Conseil de l'ordre des médecins, reste mobilisé pour préserver, sur le territoire ornaïs, un maillage médical optimal. Cette politique volontariste se décline au travers d'actions ambitieuses, notamment la création de pôles de santé et de maisons médicales, et l'accompagnement à l'installation de nouveaux praticiens.

La santé n'est pas une compétence obligatoire du Conseil départemental. Pourtant, en la matière, l'engagement du Département porte également sur hélicoptère du SAMU, au centre 15, le dépistage des cancers, le recrutement de professionnels de santé. Ainsi, par exemple, un logement temporaire gratuit peut être proposé aux jeunes stagiaires en médecine dans l'Orne. Par ailleurs, une nouvelle aide à l'installation est disponible pour les médecins, sous forme de prêt d'honneur, facilitant le financement des locaux, du matériel professionnel ou encore de la patientèle. Enfin, la maison des internes hospitaliers d'Alençon est opérationnelle depuis novembre dernier.

Les actions du Conseil départemental de l'Orne pour lutter contre la désertification médicale:

- Intervention plafonnée à 100.000 € par PSLA et à 50.000 € par maison médicale.
- 200.000 € sur deux ans (2015-2016) pour le recrutement d'une vingtaine de professionnels de santé, via un cabinet spécialisé.
- 30 000 € par an pour accueillir les jeunes stagiaires en médecine dans l'Orne (investissement en mobilier de logements et gestion d'un guichet unique de logement temporaire chargé de gérer les arrivées et départs des internes locataires).
- 15.000 € maximum de prêt d'honneur pour l'aide à l'installation des locaux, du matériel professionnel ou de la patientèle.
- 360.000€ en 2015 pour le soutien à l'hélicoptère du SAMU basé au Centre Hospitalier d'Alençon
- 200 000 € pour le soutien au centre 15 (réception des appels d'urgence) en 2015